

La confiance ne se décrète pas

Tribune – Edito - Georges Rabehevitra – 22/06/11

Deux faits récents me confortent encore plus dans mon opinion que l'on ne peut faire confiance aux Institutions actuelles pour organiser des élections libres et transparentes. En fait je parle des Institutions mais bien évidemment, je ferais mieux de préciser que c'est moins un problème d'Institutions que de personnes qui les servent.

Premier exemple

Je répète inlassablement que je ne parle pas du tout du fond du problème, à savoir si Ravalomanana est coupable ou pas coupable, ou de la suite judiciaire à donner à son éventuel retour. Je ne parle que des aspects juridiques et de l'image lamentable que cela donne à notre pays.

Le premier fait vient des déclarations publiques des plus hauts gradés de l'Armée, de la Gendarmerie et de la Police. Le général Ndrianarijaona (colonel au moment de sa participation active au coup d'État de 2009 et qui a été élevé au grade de général pour services rendus) s'est permis de faire une déclaration publique au nom des Forces armées (et au nom du peuple, ce qui est une insulte au peuple !), mais aussi comble du non-droit, au nom des forces de Police (qui relèvent normalement de l'autorité administrative), pour s'opposer au retour de Ravalomanana dans son seul pays (à ma connaissance, il n'a pas d'autres nationalités).

Si on reste dans le domaine stricto sensu du Droit, ces gradés devraient déjà être arrêtés pour non respect de la Constitution (dans laquelle est défini le rôle des Armées et de la Police) et pour rébellion...

Cela revient à dire aussi que les Forces de l'ordre sont au dessus de l'Exécutif car les premières peuvent prendre des décisions qui n'ont pas l'aval de l'Exécutif. Quand bien même, l'Exécutif aurait donné des ordres, même non écrits, on en conclut aisément que les Forces de l'ordre sont utilisées uniquement dans des buts strictement politiques.

S'il y avait élections, les Forces de l'ordre devraient être le garant du bon déroulement du scrutin et de tous ses préparatifs, dans de bonnes conditions de sécurité. Comme elles sont utilisées à fins politiques, ni les préparatifs ni le scrutin ne seront assurés de se dérouler en toute transparence et quiétude. CQFD.

Deuxième exemple

Le CT et le CST sont considérés comme des pseudo-parlements qui devraient participer et garantir la consensualité dans les préparatifs du scrutin (y compris la loi électorale). On peut être très pessimiste vis-à-vis de cette définition théorique, mais soit.

On s'est aperçu que, dans les discussions préliminaires sur l'adoption de la loi électorale, les clauses stipulant la démission obligatoire, deux mois avant le scrutin, ont tout simplement été amendées au niveau du CST ! Sans la vigilance de certains membres du CT, qui ont quand même pris la peine de lire le contenu du projet de code électoral, cet amendement aurait été adopté...

Dans ce cas, pour une éventuelle élection présidentielle, Rajoelina aurait pu se présenter tranquillement tout en restant en poste. Idem pour les élections législatives, les membres actuels du CT et du CST auraient fait propagande pour leur propre élection aux frais de l'État !

La confiance ne se décrète pas

Si vous ajoutez tout le reste de ce qui s'est passé depuis le coup d'État, pour ne citer que le comportement de la CENI lors du référendum bidon, l'attitude de la HCC, la création d'entités non prévues à la Constitution, sans parler des trafics en tous genres et les braderies sans honte des ressources de la Nation (surtout au profit des chinois et de quelques apparatchiks), on ne peut absolument faire confiance aux dirigeants actuels des Institutions pour organiser des élections libres et transparentes.

Cela fait deux ans et demi que ce pouvoir cherche la crédibilité, donc la confiance. Mais ils doivent se marteler dans le cerveau que la confiance, cela ne décrète pas. Il faut prouver que l'on en est digne.

Désolé, mesdames et messieurs, mais pour moi, vous êtes tout sauf dignes d'aller organiser des élections sensées sortir notre pays de l'ornière et le mettre sur le chemin d'un futur moins tumultueux.

Vue l'attitude de la communauté internationale, je ne suis pas le seul à ne pas vous accorder la confiance.

Source : <http://www.madagascar-tribune.com/La-confiance-ne-se-decrete-pas,16062.html>